



## **Restitution de l'avis des parents sur le changement de rythme scolaire**

### **Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette**

En vue du changement de rythme scolaire envisagé par la nouvelle municipalité de la ville de Metz, l'Association des Parents d'Elèves (APE) des écoles maternelle Jean Morette et élémentaire Sainte Thérèse, a souhaité solliciter l'avis des parents d'élèves afin de connaître leur avis sur le sujet.

Le questionnaire a été réalisé sous GoogleForm et diffusé à partir de fin Aout 2020. La distribution a été faite par différents moyens de communication :

- Mail aux adhérents de l'association année 2019/2020,
- Mail aux représentants des parents d'élèves élus de l'année 2019/2020 des 2 écoles,
- Post sur la page FaceBook de l'APE,
- Affichage sur les panneaux des écoles.

Il y a eu 121 participations au questionnaire entre le 29/08 et le 16/09/2020.

D'une manière générale, 65% des parents ayant répondu sont favorables au changement de rythme scolaire.

Les personnes étant pour un rythme de 4 jours par semaine, sont pour l'essentiel (90%) dans le cas où au moins un des deux parents ne travaille pas le mercredi. Alors que les personnes étant contre, sont principalement (88%) des parents actifs.

Sur les parents qui ont une activité professionnelle, 82% ont une attente particulière pour occuper les enfants. Cette proportion est encore plus forte chez les parents qui ne sont pas pour le changement de rythme scolaire (94%), contre seulement (71%) pour ceux qui y sont favorables.

Chez les parents qui ne travaillent pas, 81% sont pour un changement au plus vite. En revanche, 59% des personnes qui travaillent le mercredi pensent qu'il est préférable d'attendre la rentrée 2021.

Les remarques libres mettent en évidence un bouleversement dans l'organisation des familles avec un besoin de réponses urgentes afin de se préparer dès que possible.

**Pour conclure, les parents consultés sont majoritairement (56%) pour un changement de rythme au plus vite, à savoir dès janvier 2021. Les parents sont dans l'attente de propositions concrètes en terme de qualité et de capacité d'accueil, avec une communication à réaliser au plus vite.**

Exemples des questionnements de la part des parents :

- Quels seront les nouveaux horaires d'école ?
- Quel sera le cout de l'accueil les mercredi matin ?
- Quel sera le contenu du plan mercredi mis en place par la municipalité ?
- Certains enfants commencent des activités extra-scolaire (musique, sport,...) à partir de 16h, les structures concernées permettront-elles de proposer un accueil décalé ?



## **Restitution de l'avis des parents sur le changement de rythme scolaire Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette**

- L'accueil périscolaire à partir de 7h30 le mercredi sera-t-il maintenu ? La capacité d'accueil sera-elle suffisante les mercredi matin ?
- Pour les enfants en petite section de maternelle, il existe des dérogations qui permettent de récupérer les enfants à 11h45 étant donné que les après-midi sont dédiées à la sieste. Quelle sera le programme pédagogique les après-midi en fonction des nouveaux horaires ? Une nouvelle organisation sera à trouver avec des conséquences sur les contrats d'assistante maternelle (délais de préavis) et inscription dans une association de périscolaire le cas échéant.